

L'ESSENTIEL

L'information simple comme bonjour



ING, le chôme banking

Thierry Verhoeven

Cahiers > Casse sociale

Le 5 octobre 2016 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

ING, une banque des Pays-Bas, va supprimer 7 000 emplois dans le monde dont 3 158 en Belgique. La banque fait des bénéfices mais pour les patrons d'ING, la banque doit s'adapter aux nouvelles technologies. S'adapter, cela veut dire moins d'emplois. Les travailleurs et les gouvernements n'ont rien à dire ou pas grand-chose face aux patrons. Pourtant, les patrons d'ING ont profité pendant des années de l'argent de la collectivité.

ING est une banque des Pays-Bas qui a des activités dans d'autres pays. ING va supprimer environ 7 000 emplois d'ici 2021. En Belgique, la banque va supprimer 3 158 emplois sur environ 9 000 travailleurs occupés dans le pays. C'est-à-dire, un travailleur sur 3. Certains travailleurs seront pensionnés mais 1 700 personnes vont se retrouver au chômage. Pour les patrons de la banque, il faut s'adapter à l'évolution des technologies.

Licencier pour s'adapter

Grâce aux technologies de l'information et de la communication, les banques peuvent fonctionner avec beaucoup moins de travailleurs. Dans la banque, plus qu'ailleurs peut-être, l'informatique remplace de plus en plus les hommes. Les clients peuvent faire presque toutes leurs opérations par ordinateur et smartphone. Les agences bancaires sont devenues presque inutiles. C'est l'évolution, il faut s'adapter et donc supprimer des emplois.

ING ne licencie pas parce que la banque va mal. Au contraire, ING fait des bénéfices. Mais comme le dit le patron d'ING : « Il faut réparer le toit quand il y a du soleil. » Sans doute. Est-ce une raison pour ne voir que les bénéfices et pas les femmes et les hommes qui produisent la richesse, qui font des sacrifices pour l'entreprise ? Cela n'inquiète pas beaucoup le patron d'ING. En effet, le vendredi 30 septembre, il envoie un mail aux employés pour annoncer la nouvelle politique de la banque, il écrit : « Des choses excitantes sont en train de se passer, je pourrai vous en dire plus ce lundi. » Le lundi en question, le 3 octobre, il annonce aussi 7 000 pertes d'emplois au total. Excitant, en effet, pour les gens qui vont se retrouver au chômage !

Merci patron

En 2015, le salaire du grand patron d'ING est passé de 1,27 million d'euros par an à 1,63 million sans compter d'autres avantages ! C'est une augmentation de 30 %. Et il s'est plaint, car l'augmentation prévue était de 50 % ; il a déclaré : « Je pense que c'est fait faire preuve de courage d'accepter une baisse de 20 %. » Par contre, dès son arrivée à la direction en 2013, il a limité les avantages pour les employés d'ING. Et il licencie aujourd'hui. Cela

montre la toute-puissance d'une grosse entreprise, ici d'une banque.

Que peuvent faire nos gouvernements et nos représentants politiques face à cette situation ?

Le Premier ministre belge Charles Michel a déclaré : « Mes premières pensées vont aux travailleurs d'ING et à leurs familles. » Il a demandé à la direction d'ING que « tout soit fait pour limiter les licenciements » et il a insisté pour que la banque « assume ses responsabilités » et pour qu'elle accompagne dans une reconversion les travailleurs licenciés. Mais à part ça... Que peut l'État ? Pas grand-chose. Pourtant les grosses entreprises et les banques savent utiliser l'État et l'argent de la collectivité quand elles en ont besoin. ING en est un exemple.

Merci la Belgique

En 2003, la banque néerlandaise ING rachète la banque belge Banques Bruxelles-Lambert (BBL). Les décisions sont donc prises aux Pays-Bas et pas en Belgique. Et depuis, il semble que ING Belgique sert surtout les intérêts du groupe néerlandais. Le groupe ING a profité du savoir-faire de l'ancienne banque belge BBL et de la bonne santé financière de la nouvelle ING Belgique. De 2006, à 2015, ING-Belgique a fait presque 11 milliards de bénéfice. Et elle a reversé 7,2 milliards de ses bénéfices aux actionnaires de la banque néerlandaise. Et ING Belgique paie peu d'impôt à l'État belge. Sur les 11 milliards de bénéfices, ING a payé 1,36 milliard d'euros d'impôt soit 12,5 %. En principe, l'impôt des sociétés en Belgique est de presque 34 %. Grâce à des réductions d'impôt, ING-Belgique a fait 2,3 milliards d'euros d'économie.

Comment est-ce possible ?

Le gouvernement belge, comme d'ailleurs les autres gouvernements européens, donne des avantages aux entreprises et donc aussi aux banques pour qu'elles investissent dans le pays, créent de l'emploi, de la richesse. En 2008, il y a eu une grande crise financière, les banques étaient presque en faillite. Nos gouvernements ont aidé les banques avec notre argent. La Belgique l'a fait pour les banques belges. Les Pays-Bas l'ont fait pour les banques néerlandaises. ING a reçu une aide de 10 milliards d'euros de l'État néerlandais. En contrepartie de cette aide financière, le gouvernement néerlandais a demandé à la banque une meilleure gestion financière, rien d'autre. Il n'a pas demandé une meilleure politique sociale et économique de la banque. Tous les gouvernements européens ont fait la même chose : aider les banques puis les laisser faire. Aujourd'hui, ING peut donc mettre ses employés, les responsables politiques et la société devant le fait accompli.